

COMMUNE DE SERGY

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

*DEPARTEMENT
DE L'AIN*

L'An deux mille vingt-cinq, le quatre novembre,
Le Conseil Municipal de Sergy s'est réuni en session
ordinaire, Marie Annexe à 20 heures 30 minutes sous
la présidence de Mme Catherine MOINE, Maire.

*Affichage de la
convocation
29 octobre 2025*

Présents : Mme Catherine MOINE, Mme Isabelle PICHARD, M. Philippe RICO, Mme Amélie MICHAUD, M. Mickael SIMON, M. Jean-Claude CLEMENT, M. Sébastien YVES, M. Fausto SCHIRRU, Mme Elise MOINE, M. Paolo MARTINELLI, M. Eric VEYRUNES ;

Pouvoirs : Mme Jennifer BASILIO donne pouvoir à M. Mickael SIMON, Mme Régine CHEVALLET donne pouvoir à Mme Catherine MOINE ;

Excusés : M. Denis LINGLIN, Mme Alexandra TECHER, Mme Jennifer BASILIO, Mme Régine CHEVALLET, Mme Tiphaine TELLEY PROST, M. Eric BORDIER.

Secrétaire de séance : M. Sébastien YVES

N°2025.044 – Délibération portant sur la Décision Modificative Budgétaire n° 4.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et son article L.1612-11 ;

Vu la nomenclature budgétaire et comptable M57 ;

Vu la délibération n° 10.2025 de la Commune de Sergy du 8 avril 2025 portant sur le vote du budget primitif 2025 ;

Vu le rapport de présentation ;

Considérant qu'il apparaît nécessaire de procéder à un certain nombre d'ajustements budgétaires pour le financement des projets en cours ;

Considérant qu'il est donc nécessaire de modifier le budget de la commune tel que suit :

- Transférer 20 000 € de l'opération 66 – Centre Sportif vers l'opération 45 – Acquisition matériel technique, portant ainsi l'opération 66 à 60 000 € et l'opération 45 à 60 000 € ;
- Transférer 50 000 € de l'opération 128 – Aménagement voirie école vers l'opération 49 – Travaux de voirie et EP, portant ainsi l'opération 128 à 50 000 € et l'opération 49 à 150 000 € ;
- Transférer 10 000 € de l'opération 66 – Centre Sportif vers l'opération 116 – Jeux enfants, portant ainsi l'opération 66 à 50 000 € et l'opération 116 à 110 000 € ;

- Transférer 200 000 € de l'opération 109 – Etude nouvelle caserne pompiers vers l'opération 141 – Travaux mairie annexe, portant ainsi l'opération 109 à 800 000 € et l'opération 141 à 282 369.25 € ;
- Créer l'opération 142 – Escalier Avenue du Jura à 10 000 € pris sur l'opération 132 – Aménagement place village portant l'opération 132 à 20 000 € ;
- Créer l'opération 143 – Chemin piéton parc de la Calame à 5 000 € pris sur l'opération 128 – Aménagement voirie école, portant l'opération 128 à 45 000 €.

Désignation	Budget avant DM	Diminution	Augmentation	Budget après DM
Total des chapitres de dépenses d'investissement mouvementés par la DM	1 200 000.00 €	- 295 000.00 €	295 000.00 €	1 200 000.00 €
20 Immobilisations incorporelles	1 200 000.00 €	- 200 000.00 €	0.00 €	1 000 000.00 €
203/20 109	1 000 000.00 €	- 200 000.00 €	0.00 €	800 000 €
21 Immobilisations corporelles	1 932 369.00 €	-65 000.00 €	245 000.00 €	2 112 369.00 €
212/21 116	45 120.00 €	0.00 €	10 000.00 €	55 120.92.00 €
212/21 128	100 000.00 €	-55 000 €	0.00 €	45 000.00 €
212/21 143	0.00 €	0.00 €	200 000.00 €	282 369.25 €
212/21 132	6 652.60 €	-10 000.00 €	0.00 €	-3 347.40 €
2135/21 141	825 369.25 €	0.00 €	200 000 €	282 369.25 €
2135/21 142	0.00 €	0.00 €	10 000 €	10 000 €
2188/21 45	40 000 €	0.00 €	20 000 €	60 000.00 €
23 Immobilisations en cours	280 000.00 €	-30 000.00 €	50 000.00 €	300 000.00 €
231/23 49	100 000.00 €	0.00 €	50 000 €	150 000.00 €
231/23 66	80 00.00 €	-30 000.00 €	0.00 €	50 000.00 €

	Total budgété avant DM	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Total budget après DM
Total général des dépenses d'investissement	3 592 369.25 €	-295 000.00 €	295 000.00 €	3 592 369.25 €
Total général des recettes d'investissement	3 753 136.25 €	0.00 €	0.00 €	3 753 136.25 €
Total général des dépenses de fonctionnement	2 943 267.00 €	0.00 €	0.00 €	2 943 267.00 €
Total général des recettes de fonctionnement	2 943 267.00 €	0.00 €	0.00 €	2 943 267.00 €

Le Conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité des votants,

- **VALIDE** la Décision Modificative Budgétaire n°4 telle que proposée.

Ainsi délibéré, les jours et an que dessus,
Pour extrait conforme et certification du
caractère exécutoire de la présente
délibération.

A Sergy le 04 novembre 2025

